

F3SCT ministérielle du 30 mars 2026

L'ordre du jour de cette F3SCT ne comportait que des points pour information : le rapport d'activité des médecins du travail, le tableau des accidents graves, la présentation de la partie du rapport social unique (RSU) relative à la santé et la sécurité au travail, le bilan du plan d'action ministériel sur les risques professionnels et la mission de l'IGEDD en Guyane.

Rapport d'activité des médecins du travail

Dans ce rapport, les médecins du travail du ministère donnent une analyse par services (DREAL, DDT(M), DIR, DIRM) des atteintes à la santé liées au travail.

A la lecture du rapport, la FSU Ecologie pointe deux problématiques que nous mettons régulièrement en avant et que les médecins identifient comme des risques pour la santé des agent.es : les injonctions contradictoires dues au manque de moyens pour accomplir nos missions et les conséquences du changement climatique dans nos lieux de travail. La FSU Ecologie continuera à porter ces sujets en s'appuyant sur l'expertise fournie par ce rapport.

Présentation de la Mission Guyane

Cette mission de l'IGEDD concernait les enjeux de santé, sécurité et conditions de travail à la Direction générale des territoires et de la mer (DGTM) de Guyane et plus précisément dans les services routiers. Elle fait suite à la demande des élu.es de la F3SCT de se rendre dans ce département pour constater l'état de vétusté et d'insalubrité des locaux. Si la mission a clairement pu faire état de situations à régler urgemment, sa durée a été trop courte (3 jours) pour permettre un recensement exhaustif des problèmes que nos collègues guyanais rencontrent, d'autant plus que 2 sites seulement ont fait l'objet de la visite...

Dans sa déclaration liminaire la FSU Ecologie a souhaité donner des éléments de contexte dans un autre secteur de notre ministère sur ce département - le Parc Amazonien de Guyane - suite au déplacement de représentants du Sne-FSU dans cet établissement.

➤ Lire [la déclaration liminaire complète](#)

Les autres points à l'ordre du jour n'ont pu être abordés, faute de temps. Ils le seront lors de la reconvoction de l'instance, le 14 avril.

P.S. : A l'occasion de ce regard sur un territoire ultra-marin, la FSU Ecologie a rappelé la situation extrêmement dégradée à Mayotte plus d'un an après le passage de Childo et 3 ans après ses alertes sur la situation catastrophique de l'alimentation en eau potable...